Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I R
10 JUIL 2008
62756
N° DE DÉPOT

**"VENTECH"**

**Société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance**
**au capital de 310 000 €**

**Siège social : PARIS (75007) – 5/7, rue de Monttessuy**

**410 316 699 RCS PARIS**
973293

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**
**DU 13 MAI 2008**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**

L'an deux mille huit, le treize mai à 14 heures, les actionnaires de la société "VENTECH", société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 310 000 €, divisé en 20 000 actions de 15,50 € chacune, dont le siège social est à PARIS (75007) – 5/7, rue de Monttessuy, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège social, sur la convocation qui leur en a été faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean DUHAU, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

---

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, (i) prend acte que le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire du Cabinet DELOITTE & ASSOCIES et que le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant de Monsieur Philippe VASSOR, viennent à expiration avec l'exercice clos le 31 décembre 2007 et (ii) sur proposition du Directoire, décide de renouveler le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices et de nommer en remplacement de Monsieur Philippe VASSOR, la société BEAS, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé à NEUILLY SUR SEINE (92200) – 7-9, Villa Houssay, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 315 172 445, pour une période de six exercices.

Leurs fonctions respectives de Commissaire au Comptes Titulaire et de Commissaire aux Comptes Suppléant de la Société prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance, en adjonction de membres actuellement en fonction, Monsieur Jean-François HELFER, né le 26 juin 1968 à Mulhouse, demeurant 12 rue de Genève, 91140 VILLEBON SUR YVETTE, de nationalité française, pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2014 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

---

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toute formalité qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*
*  *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme